

FICHE DE POSTE ÉDUCATEUR SPORTIF TIR A L'ARC (H/F)

Titre du poste : Éducateur sportif de Tir à l'arc (H/F)
Organisme employeur : Comité Départemental de Tir à l'arc du Var Lieu de travail : 133 Boulevard Général Brosset – 83200 TOULON Les actions s'exerceront sur l'ensemble du département et ponctuellement sur la région du Var ou hors région. Date de mise à jour de la fiche de poste : 20/03/2023
Qualification et échelon (voir grille) : Groupe 4 C.C.N.S. Ancienneté dans le poste : non

Responsabilités générales du poste :

- Responsable et coordination de projets confiés par le bureau directeur, sous la responsabilité du coordonnateur
- Mise en œuvre des projets/ actions.
- Participation à des actions de formations auprès de professionnels animateur ou éducateur
- Encadrement d'A.P.S. sur le terrain auprès de publics, adultes, adolescents, enfants souvent fragilisés ou précaires
- Encadrement d'actions relevant du champ de l'éducation populaire auprès des mêmes publics.
- Comptes rendus d'activités hebdomadaires auprès du président et/ou du bureau directeur.

Structure organisationnelle du poste :

L'éducateur(trice) exercera ses fonctions sous l'autorité du Président et de son bureau directeur, et par délégation du coordonnateur.

L'ensemble de ses missions donnera lieu à un bilan annuel lors d'un entretien avec un élu du conseil d'administration et/ou le coordonnateur.

- Détail des missions -

Nature et étendue des fonctions :

Nature du travail :

L'éducateur(trice) exercera les fonctions nommées dans la fiche de poste. Les contenus des différentes responsabilités sont définis chaque année par le conseil d'administration lors du second trimestre.

Contexte :

L'éducateur(trice) exercera ses fonctions dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de l'association. Ce cadre est majoritairement défini par l'accompagnement de publics fragilisés ou en situation de précarité. Néanmoins, le cadre des actions peut concerner des publics plus larges mais qui resteront dans un contexte de cohésion sociale.

Actions auprès des licenciés des clubs adhérents pour favoriser la pratique de compétition et de loisir y compris les licenciés sport sur ordonnance. (70%)

Actions extra-fédérales pour répondre à la demande (centres aérés, structures spécialisées, campings, espace jeunes, centre de loisirs, scolaires, etc.). (20%)

Actions fédérales **L'éducateur(trice)** fera partie de l'Équipe Technique Régionale et sera mis(e) à disposition du Conseiller Technique Régional pour former les bénévoles (diplômes fédéraux) et professionnels (CQP) selon le catalogue de formation proposé par notre fédération et mis en place par le comité Régional FFTA. (10%)

Le pourcentage des actions sont donnés à titre indicatifs et établis par retour d'expérience.

Obstacles à réaliser ou défis à surmonter :

L'éducateur(trice) devra faire preuve d'autonomie, de créativité, de flexibilité, de pragmatisme.

La nature de l'emploi nécessite d'être à l'écoute et en capacité de remettre en cause ses positions, ses pratiques, mais aussi de pouvoir adapter, modifier les projets préalablement définis.

Autonomie donnée :

L'éducateur(trice) sera autonome dans la mise en œuvre des actions, il (elle) devra faire preuve de prise d'initiatives, à condition que celles-ci respectent le cadre préalablement défini et en faisant part de ces choix au coordonnateur en amont de la mise en place de ceux-ci. Il (elle) rédigera les factures et devis relatifs à son activité.

Connaissances et qualités requises :

L'éducateur(trice) devra faire preuve de qualités humaines fortes, sens de l'écoute, du partage, développer un relationnel fort. Il (elle) devra aussi faire preuve de respect, de retenue à l'égard des choix et positions soutenues par les partenaires avec lesquelles l'association est engagée.

Il (elle) devra également développer des connaissances en termes de sociologie, de psychologie pour mener à bien les missions auprès des publics bénéficiaires.

Il (elle) devra aussi se doter de connaissances et d'outils dans le domaine de l'éducation populaire.

Moyens à développer ou à acquérir (formation, savoir-faire, savoir-être... pour accomplir cette mission)

Un plan de formation pourra être proposé par l'association afin de permettre le développement des capacités et compétences exigées.

Moyens attribués

A titre professionnel, sont mis à disposition, un véhicule, une carte carburant, un ordinateur portable, un module télépéage et l'ensemble des équipements nécessaires à l'activité.

Périmètre d'actions

L'ensemble des activités de **L'éducateur(trice)** se dérouleront dans le département du Var.

Exceptionnellement, certaines missions pourront dépasser ce périmètre.

Nom et signature du(de la) salarié(e)

Nom et signature de l'employeur